



# LE TRAIT D'UNION

TCA  
QUÉBEC

*Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.*

Septième Année Volume. 4

[www.sneaa.qc.ca](http://www.sneaa.qc.ca)

Hiver 2011

## Ne perdons pas le Nord!

## Protégeons nos ressources naturelles

- Un mot du président
- Merci à tous!
- Section métal
- Laterrière
- Entretien-services
- Votre fonds
- Plan Nord
- Section chimie

- Condition féminine
- Opinion du lecteur
- Comité des retraités
- RAG
- TCA-Québec



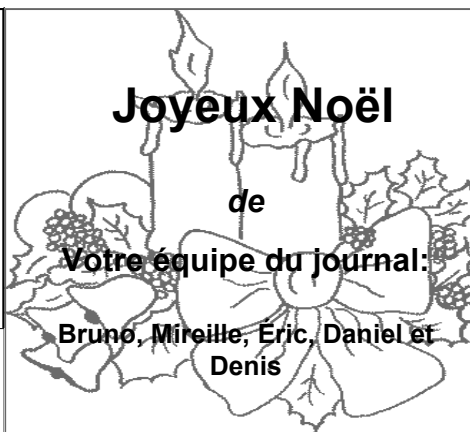
**Desjardins**  
Caisse d'économie de la Métallurgie  
et des Produits forestiers

### Joyeux Noël

de

Votre équipe du journal:

Bruno, Mireille, Eric, Daniel et  
Denis



Consœurs, Confrères,

## Élection novembre 2011



J'ai le plaisir de saluer toutes les travailleuses et tous les travailleurs du Complexe Jonquière, CRDA, Bureau, de l'usine Laterrière et de l'usine de Traitement de la Brasque. J'ai l'opportunité, par le biais de notre journal syndical, de vous remercier de votre appui et de votre soutien accordé pour occuper le poste de président de notre syndicat. Soyez assurés que je vais continuer à vous représenter avec fierté et respect sur toutes les tribunes possibles afin d'obtenir le maximum à tous.

Je veux remercier messieurs Serge Gilbert, vice-président à la section entretien-services, Steve Gagnon, président à l'usine Laterrière ainsi que leur équipe respective et Bruno Tremblay, coordonnateur en santé-sécurité, pour tout le travail et les efforts déployés au cours des trois dernières années afin de faire avancer les dossiers et les mener à bon port. Je vous souhaite bonne chance dans vos nouvelles fonctions et projets. Ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Je souhaite la bienvenue à messieurs Jean Bergeron, vice-président à la section entretien-services, Jacques Gagné, président de l'usine Laterrière ainsi qu'à leur équipe respective et Janic Duchesne, coordonnateur en santé-sécurité, nouvellement élus. Soyez assurés de mon entière collaboration et disponibilité afin de travailler en équipe.

## Rio Tinto rationalise

Dans un communiqué de presse émis le 17 octobre 2011, Rio Tinto annonce qu'elle rationalise son groupe de produits aluminium à la suite d'une revue stratégique. Treize actifs seront vendus en temps opportun et certains seront gérés séparément de ceux du groupe de produits.

Six actifs situés en Australie et Nouvelle-Zélande seront transférés dans une nouvelle unité d'affaires sous le nom de Pacific Aluminium et seront gérés séparément du groupe Rio Tinto Alcan en attendant la cession.

Un deuxième groupe de sept actifs, trois usines d'alumine de spécialité (Allemagne), une usine d'alumine (France), une usine d'électrolyse (États-Unis) et une usine d'électrolyse avec centrale électrique (Angleterre) continuera d'être géré par Rio Tinto Alcan qui étudiera les options de cession.

À la fin de novembre, la direction a annoncé la fermeture de l'usine en Angleterre (510 emplois touchés). C'est clair que cette rationalisation est due à l'énorme pression exercée par les actionnaires afin d'augmenter la valeur et également une réponse au gouvernement australien dont les politiques musclées en environnement ne cadrent plus avec Rio Tinto. L'énergie utilisée dans ces pays est chère et très polluante, loin d'être verte.

M. Marc Urbain Proulx, économiste à l'UQAC, le mentionne, cette annonce vient renforcer la robustesse et la qualité des alumineries du Québec avec ses bas coûts d'énergie verte renouvelable en abondance, main-d'œuvre de qualité, etc. Les alumineries québécoises se classent dans le peloton de tête mondial pour leur utilisation optimale de l'énergie nécessaire à la production de l'aluminium. Le Québec possède le parc d'installation qui consomme le moins d'électricité par tonne d'aluminium produite. Avec la venue de la technologie AP60, celle-ci va être des plus améliorées. Tous les différents décideurs de la région doivent nous aider afin de faire atterrir les différents projets annoncés par Rio Tinto Alcan.

## Accord économique

Le début de l'année 2012 sera fort probablement marqué par l'entérinement d'un des accords les plus ambitieux jamais négociés pour le Canada, l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. Depuis plusieurs mois, différents groupes s'inquiètent des retombées de cette entente.

Quelles pourraient être les conséquences néfastes de cet accord sur les services et les marchés publics québécois? Qu'en est-il de la privatisation et l'obtention des droits d'exploitation des ressources naturelles? De grandes institutions pourraient être victimes d'une dérèglementation. C'est ce qui s'est produit dans divers pays de l'Union européenne peu de temps après sa création. La situation est d'autant plus alarmante si on considère le peu de temps dont disposent les parlementaires appelés à se prononcer sur l'accord pour procéder à la lecture des milliers de pages nécessaires à la maîtrise du dossier.

Je vous invite à signer une pétition déposée à l'Assemblée nationale qui demande au gouvernement du Québec de tenir une série de consultations publiques sur les tenants et aboutissants de l'accord. De plus, la pétition demande aussi au gouvernement que la population du Québec puisse se prononcer sur cet accord par voie de référendum.

Pour signer la pétition, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/petition-2129/index.html>

En terminant, je vous réitère de faire votre job à la lettre selon les méthodes établies et de façon top sécurité. Cela ne donne rien de courir de se «clairer» du temps. Il en va de nos emplois.

Joyeux Noël et bonne année à tous!  
Soyez prudents!

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président

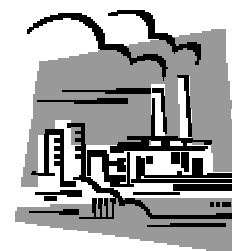


## Section chimie et U.T.B.

Il nous fait plaisir de vous souhaiter, chers travailleurs et chères travailleuses ainsi qu'à votre famille, un joyeux Noël et une bonne année 2012.

Soyez prudents dans toutes les sphères de votre vie et que cette année 2012 vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Carl Dallaire, vice-président  
Daniel Nepton, officier senior  
Dominique Côté, représentant U.T.B.



## Merci à tous!

Merci d'abord à tous ceux qui m'ont fait confiance en me confiant leur dossier d'accident du travail ou de maladie professionnelle. C'est d'abord vous qui m'avez accepté dans votre vie au travail, mais souvent aussi dans votre vie personnelle et familiale. Sachez que je saurai respecter la confidentialité absolument nécessaire pour effectuer ce travail et je vous en remercie. Merci à mon épouse, Sylvaine, qui m'a toujours supporté et encouragé et qui continue encore aujourd'hui à vouloir ce qu'il y a de mieux pour les filles et pour nous deux, merci. Merci à André Dufour de m'avoir donné généreusement de son temps et toute son expérience et sans qui je n'aurais pu devenir coordonnateur et plaideur ainsi qu'avec l'aide de Marie Jo Bouchard, une femme attachante et une redoutable avocate qui a fait jurisprudence au Québec pour nos travailleurs affectés de cancer du poumon, une grande victoire pour eux et leur famille. Merci à Luc et Jocelyne qui ont toujours collaboré aux dossiers de façon humaine et très professionnelle.

Par ce travail, j'ai connu beaucoup de gens et toujours j'ai essayé de travailler de façon professionnelle et tenté, dans la mesure du possible, de garder des portes ouvertes et souvent d'en ouvrir de nouvelles, pour nos travailleurs qui ont, encore aujourd'hui, des conditions de travail difficiles et un environnement de travail très agressif et qui ne se plaignent jamais pour la grande majorité. Ceux qui malheureusement ont eu un accident du travail, ont besoin de leur syndicat en de telles circonstances et soyez assurés que le service continu avec Janic Duchesne, le nouveau coordonnateur en santé-sécurité, un gars humain et courageux et sur qui vous pourrez compter.

Pour ma part, je retourne au laboratoire où j'ai passé mes 25 premières années à l'emploi de RTA. Je continuerai aussi à faire de la formation syndicale pour le conseil régional de la FTQ et peut-être pour les TCA-Québec, si cela est possible, bien sûr. Je serai aussi représentant en prévention pour la section bureau seulement, et ce, aux usines Jonquière et Vaudreuil. Je ne pourrais partir sans remercier Ann Lavoie, Isabelle Munger ainsi que Monique Bouchard (et Rachel Proulx) qui travaillent pour les travailleurs au bureau du SNEAA depuis de nombreuses années et qui m'ont toujours aidé dans mes tâches quotidiennes, merci les filles!

Il me fera plaisir de vous revoir tous et toutes. Soyez heureux, que la santé et la paix vous suivent dans tout ce que vous faites! Passez de belles fêtes!

Bruno Tremblay  
Représentant syndical, section bureau



## **La section métal vous informe**

### **Mise en garde : Choisissons nos amis versus réseaux sociaux**

Attention aux sites de réseautage social tels que Facebook, Twitter et Myspage, car cela pourrait servir d'armes à votre employeur.

Tout ce que vous écrivez sur un babillard Facebook pourra être utilisé devant la CLP et autres instances comme élément de preuve tentant à démontrer qu'il y a eu un événement dans votre milieu de travail.

La Commission des lésions professionnelles (CLP) souligne que la preuve Facebook est un document technologique au sens de la loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information aussi le document papier de la même valeur juridique qu'un autre support.

La CLP souligne que tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui respectent le principe de fonctionnement de Facebook pour obtenir accès à ces commentaires, ne constitue pas une atteinte à la vie privée de tierces personnes.

En terminant, je tiens à mettre en garde tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui utilisent ces réseaux sociaux d'être prudents sur le choix de nos amis et sur les conversations qui se font sur ces réseaux.

Bonne lecture!

Réjean Savard, vice-président  
Section métal



## **Vœux du local 1937 SNEAA, section métal**

J'ai le plaisir de prendre la tribune qui m'est offerte par le biais de notre journal syndical, pour souhaiter à tous nos travailleurs et toutes nos travailleuses ainsi qu'à leur famille, un joyeux Noël et une bonne année 2012 et que cette année 2012 soit une année de bonheur, de santé, de prospérité. Soyez prudents dans tous vos gestes que vous allez effectuer dans le cadre de votre travail.

En terminant, laissez-nous vous rappeler une boutade de notre ami Michel Chartrand «On vient travailler pour gagner notre vie et non la perdre».

Syndicalement vôtre,

Réjean Savard, vice-président  
Laval Fortin, officier senior  
Éric Gilbert officier senior



## Usine Laterrière



Consœurs,  
Confrères,

Je tiens à vous remercier de l'appui que vous m'avez offert ainsi que la confiance que vous m'avez témoignée.

Je félicite les représentants de secteurs qui ont été élus, je suis heureux de pouvoir collaborer avec eux dans un avenir rapproché.

À toutes les personnes qui se sont impliquées au cours des dernières années, je vous remercie de votre contribution au monde syndical.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux travailleurs de Rio Tinto Alcan, nous aurons certainement l'occasion de nous rencontrer prochainement.

Je vous souhaite un joyeux Noël et une très bonne année 2012, qu'elle vous comble de santé et de bonheur ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Jacques Gagné  
Président de l'usine Laterrière

### SAVIEZ-VOUS QUE ...

Vous avez peut-être déjà été impliqué dans des démarches de succession suite à un décès de quelqu'un de votre famille. Saviez-vous que la Régie des rentes du Québec peut déboursier un montant (prestation de décès) de 2 500 \$ pour aider à payer les services funéraires? Pour y avoir droit, le défunt ou la défunte doit avoir cotisé au moins 10 ans à la RRQ avec un salaire supérieur à 3 500 \$ par année. Ce montant est indiqué à l'endos de votre relevé de participation à la RRQ que vous avez reçu par la poste, de même que les montants de (rente de retraite, prestations d'invalidité et prestations de survivants).

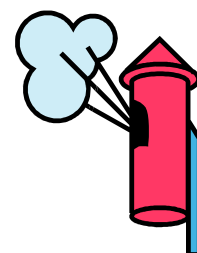
La prestation de décès sera versée à la succession même si le défunt a déjà fait des préarrangements funéraires et même si les héritiers refusent un héritage qui serait déficitaire.

Dans ce cas, le montant de 2 500 \$ pourrait être versé aux héritiers, mais d'une autre façon que la manière habituelle afin de ne pas être pénalisé lors de la déclaration d'impôt. Pour de plus amples informations, il suffit de communiquer avec la RRQ.

En terminant, en mon nom, et celui des autres membres du comité des retraités du SNEAA MM. Donat Lévesque, Claude Patry, Rénald Plamondon et François Dupuis, je voudrais souhaiter à tous, employés actifs et retraités, de très joyeuses fêtes en santé et vous aviser que nous serons encore là en 2012 comme chiens de garde des retraités du SNEAA.

Régis Pilote

Membre du comité des retraités



## Section entretien-services



Nous profitons du journal syndical pour vous remercier de la confiance envers notre nouvelle équipe en entretien-services pour le prochain mandat des trois prochaines années.

Avec votre appui significatif, notre mandat en sera bien appuyé.

Dans toutes élections, il y a des gagnants et malheureusement des défaites, mais loin d'avoir eu des candidats ayant perdu leur élection, ils auront toujours notre admiration d'avoir été sur la scène électorale avec tout ce que ça implique. Cela nous aura permis de faire vivre des débats d'idées et surtout, en débattre.

Comme vous le savez, le prochain mandat sera celui de la continuité sur de nombreux changements que nous vivons depuis 2006, mais il ne faut pas oublier le futur, l'usine AP-60. Les dernières discussions avec nos membres lors de la dernière campagne nous ont encore démontré que les préoccupations de nos syndiqués sont nombreuses face aux changements. Nous en avons pris note.

Vous avez des questionnements, problèmes ou autres, appelez, ou venez nous rencontrer et nous ferons notre possible pour bien vous orienter dans une démarche possible.

Dans les prochaines semaines, nous allons faire des visites dans les centres pour discuter avec vous sur différents points. Également, nous invitons les membres de la section entretien-services qui auraient le désir de s'impliquer comme représentant syndical, à venir nous rencontrer. Ensemble, nous pouvons réaliser des choses, car chaque membre est important pour notre équipe.

En terminant, merci Serge Gilbert pour ton implication syndicale comme vice-président de la section entretien-services, des deux derniers mandats.

Syndicalement,



Jean Bergeron, vice-président



Denis de Varennes, officier senior

## Père Noël du Nord est généreux...

Paye tes taxes, pis ferme ta gueule! Voilà le message de vos gouvernements. Pendant ce temps là, sans vous consulter d'une façon ou d'une autre, on vous imposera le plan Nord, l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe. Pourquoi? Parce que l'on est pressé de sacrifier nos ressources naturelles pour enrichir une poignée d'individus sur la planète sans avoir un juste retour sur nos emplois et des redevances financières pour notre collectivité. On construira des routes et des infrastructures pour l'industrie minière étrangère à même les coffres d'états donc, dans vos poches. Il y a une limite d'être le «Frigidaire» des pays démunis. Il en va de l'avenir pour notre société future. Demandons une consultation publique.

Denis de Varennes, officier senior



## Fonds de solidarité

### La période des R.E.E.R. arrive à grands pas

Juste un petit rappel concernant le fonds des travailleurs FTQ. Le fonds a présentement 8 milliards 200 millions d'actifs nets et nous sommes 578 mille actionnaires au Québec.

Syndiqués ou cadres, nous avons la possibilité de prendre des R.E.E.R. à même les retenues sur notre salaire. Informez-vous auprès de vos représentants locaux :

|                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| Réal Salesse       | CEO                   |
| Mireille Boily     | Usine Laterrière      |
| Daniel Nepton      | Usine minerais 1 et 2 |
| Guillaume Tremblay | CPA                   |
| Mathieu St-Laurent | CRDA                  |
| Maxime Desbiens    | Usine Laterrière      |
| Rémi Lemieux       | CPA                   |
| Jacques Beaudin    | CPA                   |
| Jean Gagnon        | EEQ, bâtisse 8        |

Tous les représentants locaux du Fonds de solidarité vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2012!



# UN COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE CHEZ NOUS

## Ma réflexion

La femme d'aujourd'hui est occupée plus que jamais, malgré cette belle société de loisirs qu'on nous faisait miroiter il y a de cela une vingtaine d'années.

Peu ou pas de temps pour soi et encore moins pour s'impliquer et surtout pour prendre le temps de s'informer sur ce qui se passe dans notre monde actuel.

Quel sera l'avenir à votre retraite, la vie pour nos jeunes de demain avec les coupures gouvernementales qui s'annoncent et la situation économique dans le monde qui ne fait que se dégrader?

Nous sommes qui nous «Les femmes travaillant dans un milieu d'hommes»? Où est notre place dans la société d'aujourd'hui? Bien des questions auxquelles nous devons nous interroger et prendre action.

## Mes objectifs à court terme

- M'engager à relancer le comité de la condition féminine pour les syndiqués(es) chez RTA
- Faire la promotion de ce nouveau comité et pourquoi ne pas solliciter d'autres femmes à travailler solidairement avec moi
- Développer un mode de communication efficace afin de rejoindre le plus de femmes syndiquées au sein de RTA

## A moyen terme

- M'impliquer activement au sein de la collectivité et de ma section locale
- Choisir des sujets qui ont une grande importance dans notre quotidien
- Être une ressource en matière d'éducation et d'information entourant les sujets sociaux à travers tout ce «brouhaha» que les médias nous bombardent

## A long terme

- M'impliquer activement pour maintenir vivant le comité de la condition féminine
- M'engager à puiser l'information pertinente provenant des divers comités de femmes au Québec et vous transmettre le mieux possible les connaissances à vous approprier afin que vous preniez votre place dans cette société d'hommes et de dirigeants
- Sensibiliser et informer nos membres du syndicat des différents tournants sociaux

## Je suis qui moi

Une fille comme bien d'autres, une fille de cœur et de tête qui veut simplement s'impliquer contre l'injustice sociale, pour s'assurer du respect des droits de la personne. Je veux promouvoir la relève de demain. Je veux soutenir les membres de ma section locale et des TCA-Québec, sans oublier les minorités: les femmes, les enfants et les plus démunis de la société.

Déjà 25 années que je travaille pour RTA comme technicienne en informatique. Aujourd'hui, je décide de faire un pas de plus pour la collectivité.

Vos commentaires et suggestions seront grandement appréciés.

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN!

Syndicalement vôtre,  
Sandra Fortin  
Comité de la condition féminine



## Infos

### Rémunération

#### Augmentation salariale applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2012

|          | Employés horaire           |                            |  | Employés de bureau              |                                 |
|----------|----------------------------|----------------------------|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Niveau   | Salaire<br>horaire<br>2011 | Salaire<br>horaire<br>2012 |  | Salaire<br>hebdomadaire<br>2011 | Salaire<br>hebdomadaire<br>2012 |
| <b>4</b> | 38,15 \$                   | 39,26 \$                   |  | 1 470,36 \$                     | 1 513,29 \$                     |
| <b>3</b> | 36,70 \$                   | 37,77 \$                   |  | 1 414,67 \$                     | 1 455,98 \$                     |
| <b>2</b> | 35,61 \$                   | 36,65 \$                   |  | 1 352,58 \$                     | 1 392,08 \$                     |
| <b>1</b> | 34,53 \$                   | 35,54 \$                   |  | 1 321,55 \$                     | 1 360,14 \$                     |

#### Recommandation du groupe de travail sur la rémunération

Après analyse de l'ensemble des données, le comité conjoint a convenu de recommander aux représentants syndicaux et à la direction de Rio Tinto Alcan une augmentation de **2,92%**.

### Bourses nationales des TCA

Chaque année, le syndicat nationales des TCA et le Conseil des TCA offrent un total de 13 bourses d'études au montant de 2 000 \$ chacune. La date limite pour l'inscription est le 30 avril 2012.

Pour plus d'information, visitez le site web [www.tca.qc.ca](http://www.tca.qc.ca) sous l'onglet documentation, bourses nationales des TCA.



## Votre Régime d'Assurance Groupe vous informe

### Concernant vos personnes à charge...

**Il est de votre entière responsabilité** de vérifier le nom des personnes qui sont inscrites sur votre carte d'adhésion.

Étant donné que vous ne la présentez pas à chaque visite à la pharmacie, une personne inscrite peut continuer de réclamer si vous ne nous avisez pas que vous êtes séparé. **Une personne qui ne demeure plus à la même adresse que vous n'est plus admissible à votre contrat d'assurance, et ce, la journée même.**

Vous devenez responsable des paiements qui seront faits en trop, et nous pourrions vous réclamer ces montants.

On considère comme des **conjoint**s deux personnes (de sexe opposé ou de même sexe):

- mariés ou unis civilement;
- faisant vie commune depuis 12 mois (toute rupture de moins de 90 jours n'interrompt pas la période de 12 mois); avec preuve à l'appui;
- faisant vie commune (peu importe la durée de l'union) et qui ont un enfant ensemble.

On considère comme un **enfant** une personne:

- de moins de 18 ans;
- qui est âgée entre 18 et 21 ans, si étudiante ou sans revenu, sans conjoint et domiciliée chez ses parents;
- qui est âgée de 21 ans mais de moins de 26 ans, sans conjoint et domiciliée chez ses parents, à condition qu'elle étudie régulièrement à plein temps, dans une institution d'enseignement reconnue, avec attestation obligatoire;
- quel que soit son âge, atteint d'invalidité totale avant son 18<sup>e</sup> anniversaire de naissance et demeurer totalement invalide depuis.

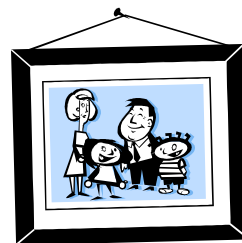
N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 1924 boul. Mellon ou nous contacter à 418-548-4667 pour faire la mise-à-jour de votre dossier.

### Minimum 50 \$ avant de réclamer...

Vous devez accumuler vos factures au minimum **50 \$** avant de faire une réclamation. Veuillez noter qu'elles doivent être présentées dans les 12 mois suivant la date de service.

Nous souhaitons à tous nos assurés un très joyeux temps des fêtes.

Les employées du RAG



## Mot du directeur régional des TCA-Québec, Denis Lepage



Consœurs, Confrères,

Il me fait plaisir de vous transmettre quelques extraits (mis à jour) de mon rapport du dernier Conseil québécois des TCA, tenu les 25, 26 et 27 novembre derniers à Montréal. Pour ceux et celles qui désirent obtenir le rapport complet, veuillez communiquer avec moi.

Bonne lecture!

### FTQ -Code d'éthique

Le conseil général FTQ du 26 octobre 2011 a entériné le rapport du comité sur le Code d'éthique de la FTQ, tel que demandé par les résolutions 8, 9, 10 et 11 du dernier congrès (29<sup>e</sup>) de la FTQ, tenu du 29 novembre au 3 décembre 2010.

Cette acceptation aura pour effet d'amender les statuts de la FTQ pour y inclure le Code d'éthique et le faire approuver lors du prochain congrès.

À mon point de vue, les membres du comité sur le Code d'éthique ont fait un excellent travail et ont établi des bases solides afin que nos dirigeants respectent nos valeurs syndicales.

Pour ma part, il était temps qu'un pareil Code d'éthique soit mis en place pour qu'on passe à autre chose et qu'on puisse tourner la page sur cette saga.

Je souhaite de tout cœur que nos dirigeants mettent en pratique cette maxime «Que les bottines suivent les bobbies».

### Comité des représentants TCA-RIO TINTO ALCAN

Au moment d'écrire ces lignes en collaboration avec les confrères Alain Gagnon et Pierre Lavoie, nous regardons les diverses avenues afin qu'on puisse maximiser le travail et le rôle du comité des représentants TCA-RTA.

Il est important de pouvoir évaluer objectivement le rôle et les impacts de ce type de mécanisme que les représentants syndicaux TCA-RTA se sont donné pour représenter solidairement les intérêts de nos consœurs-confrères TCA auprès de Rio Tinto Alcan.

Les défis qui nous attendent sont de mettre de côté nos divergences, notre individualisme et surtout nos « égos » afin de pouvoir tous ensemble travailler à élaborer une stratégie commune, dans le but de préserver nos acquis et de pouvoir construire l'avenir dans le respect mutuel de nos unités accréditations.

Comme toujours, seule la solidarité fera en sorte de mettre un frein à l'appétit insatiable de Rio Tinto Alcan. Le futur est entre nos mains ; à nous de choisir s'il en va de l'intérêt de tous et de toutes. Un dossier à suivre...

### **Groupe de travail rémunération Rio Tinto Alcan**

La partie syndicale du groupe de travail sur la rémunération se compose des confrères :

- Sylvain Maltais, Usine Alma (Métallos)
- Philippe Dumont, Usine Shawinigan (CSN)
- Mario Jean, Énergie Électrique (TCA-Québec)
- Jacques Gravel, TCA-Québec (remplaçant Denis Lepage)

Selon l'entente 2006, 2012 constitue une année d'ajustement annuel de la rémunération. Tel que prévu au texte de l'entente relative à la rémunération, les principaux mandats sont:

- Identifier l'ajustement annuel de salaire, en pourcentage, applicable dans les entreprises de l'échantillon de comparaison;
- Déterminer les entreprises de remplacement de l'échantillon de comparaison;
- Recueillir de l'information sur les indicateurs économiques qui influent sur les ajustements salariaux;
- Recommander à la direction l'ajustement annuel en cents de l'heure qui doit entrer en vigueur le premier dimanche de janvier suivant cette recommandation.

Les critères à considérer pour rétablir l'ajustement de salaire pour 2012 sont:

- Prévisions de variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la prochaine année ;
- Études de projections d'augmentation salariale;
  - ♦ Économie en général
  - ♦ Taux de chômage
  - ♦ Variation du PIB

- Situation financière de Rio Tinto;
  - ♦ Prix du LME
  - ♦ Taux de change
  - ♦ Constats
- Augmentations de salaire versées dans les entreprises du marché général.

Le comité (partie syndicale) débute toujours son travail à l'interne par une mise à jour des paramètres ci-haut mentionnés, et par la suite, en face à face avec l'employeur pour discussion et ce, afin d'en arriver à une recommandation commune.

Au moment d'écrire ces lignes, quatre (4) rencontres ont eu lieu paritairement sur les données économiques et les parties patronale et syndicale n'avaient pas encore «atterri» sur une proposition d'augmentation, qui doit être mise en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Donc, nous devrions être en mesure de vous informer des augmentations prévues pour 2012, vers la fin de décembre 2011.

Un merci aux membres syndicaux sur ce comité, qui font un excellent travail et un merci particulier au confrère Mario Jean, qui fait un suivi rigoureux et professionnel des données économiques, qui sont essentielles afin d'avoir toujours un coup ou deux d'avance sur la partie patronale. Chapeau Mario!

### **Grief sur l'application de l'entente sur la rémunération RTA pour 2011**

L'audition sur l'application de l'entente est prévue pour le 16 décembre 2011 à Montréal devant l'arbitre Me François Hamelin.

Nous sommes à élaborer notre argumentation en prévision de l'audition. Voici un bref retour sur le point de litige.

En 2011, le comité paritaire s'est entendu pour faire arbitrer une divergence de compréhension de l'entente lors de l'application du tableau des comparables, comme c'était le cas pour 2011.

Dû au fait qu'Alcoa termine sa convention collective de travail quatorze (14) mois après la dernière hausse de salaire convenue dans celle-ci, l'employeur prétend qu'il faut annualiser cette dernière hausse, qui est de 3 %, pour la pondérer sur douze (12) mois, donc 2,57 %. Ceci amène un P75 (la 4<sup>e</sup> plus haute hausse) à 2,85 % plutôt que 3 %.

Donc, si nous avons gain de cause, la hausse sera ajustée à 3 % (1,08 \$), de façon rétroactive au 2 janvier 2011.

Pour la partie syndicale, ce grief est d'une importance capitale, car au-delà des sommes monétaires qui pourraient être applicables, il en va de l'interprétation et de la reconnaissance par la direction RTA des paramètres que le comité de rémunération a toujours appliqués depuis la mise en place du groupe de travail sur la rémunération (pratique passée).

Depuis quelques années, les représentants patronaux ont la mauvaise habitude de vouloir instaurer de nouvelles applications, que ce soit, au niveau des éléments, indices ou données requis dans l'entente, l'interprétation de certaines clauses, et ce, toujours selon l'employeur afin de «mettre à jour» l'usage de l'entente sur la rémunération qui, bizarrement, n'est jamais à l'avantage des travailleurs/travailleuses.

Advenant un échec lors de l'arbitrage de ce grief, nous allons devoir certainement nous pencher sur la volonté des parties à vouloir continuer dans ce genre de rémunération.

Pour la partie syndicale, il est essentiel que «l'esprit et la lettre» de l'entente sur la rémunération soient respectés dans son intégralité. Donc un dossier à suivre.....

## Conclusion

Je souhaite une joyeuse période des fêtes à vous tous et toutes, et une année 2012 remplie de défis à relever!

Solidairement,

Denis Lepage, directeur régional TCA-Québec  
Saguenay-Lac-St-Jean



**LE CONSEIL DE LOUISE**

**Une société ne peut progresser en complexité que si elle progresse en solidarité.** — E. Morin

*Le personnel de votre caisse Desjardins, vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2012, remplie de bonheur, d'amitié, d'entraide et de coopération.*

*Joyeuses fêtes!*

**LOUISE GAUDREULT**  
Directrice générale

**SIÈGE SOCIAL  
JONQUIÈRE**  
1936, boul. Mellon  
418 548-4683

**CENTRE DE SERVICES  
JONKÉPRI**  
3690, rue Cabot  
418 548-4683

**CENTRE DE SERVICES  
D'ALMA**  
410, Collard Ouest  
418 668-3341

 **Desjardins**  
Caisse d'économie  
de la Métallurgie et des  
Produits forestiers (SLSJ)

Coopérer pour créer l'avenir

*À l'occasion de cette  
merveilleuse  
période des Fêtes,  
nous vous offrons à vous  
et à votre famille,  
nos meilleurs vœux.*

*De toute l'équipe du SNEAA,*

*JOYEUSES FÊTES  
ΕΤ  
BONNE ΕΤ ΧΕΥΡΕΥΣΕ  
ΑΝΝΕΕ 2012!*